

Arnaud Hurel (Paris, France)

LA DECOUVERTE DE L'HOMME FOSSILE
DE LA CHAPELLE-AUX-SAINTS (1908).
PRATIQUES DE TERRAIN, DEBATS
ET REPRESENTATIONS DES NEANDERTALIENS*

Les restes humains fossiles découverts en août 1856 à Néandertal (Prusse rhénane) surprisent les chercheurs d'alors de par leur conformation singulière: une calotte crânienne marquée par un front fuyant et la proéminence des arcades sourcilières, et quelques os longs caractérisés par leur robustesse. Ils se posèrent tout de suite comme une énigme, au point que certains en vinrent à douter de leur caractère humain. Une fois cette première prévention surmontée, mais en l'absence d'éléments de comparaison, les chercheurs restèrent pendant des années partagés quant aux conclusions à en tirer. Pour les uns l'aspect de ces restes trahissait un cas pathologique, pour d'autres l'homme de Néandertal, présenté comme un stade évolutif direct des hommes actuels, confortait leur vision de la lignée humaine. Il était même le premier signe tangible que l'archéologie ne tarderait pas à découvrir l'origine de l'ascendance humaine et ce *précurseur de l'homme*, étape ultime avant le Singe.

Avec le temps, la multiplication des chantiers de fouilles préhistoriques accrut les découvertes de restes humains fossiles et permit peu à peu de conforter le type de Neandertal: en Belgique la mâchoire de la Naulette (1866) et le crâne de Spy (1886), en France les restes incomplets de Gourdan et de Malarnaud (1889), en Croatie ceux mêlés de nombreux individus mis au jour à Krapina (1899–1906). Mais c'est la découverte que firent trois jeunes ecclésiastiques à l'été 1908, en France dans le village de la Chapelle-aux-Saints (département de la Corrèze), qui renouvela profondément l'approche générale de l'*Homo neanderthalensis*.

Avec ce document exceptionnel, Marcellin Boule (1861–1942), professeur de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, offre une magistrale monographie publiée dans sa revue les *Annales de Paléontologie* (Boule, 1911–1913). Aujourd'hui encore, bien que corrigé, ce travail demeure une référence car *scientifique, précis, rigoureux et sur le plan*

* L'auteur tient à remercier Piotr Daszkiewicz, Amélie Vialet, Claude Blanckaert, Lucien Jourdan qui, à des titres divers, ont contribué à cet article dont les développements reprennent pour partie le texte d'une conférence prononcée au Musée de l'Homme à Paris le 18 janvier 2006 à l'occasion de la Réunion annuelle de la Société d'anthropologie de Paris.

*méthodologique, il était irréfutable*¹.

Depuis, ces restes ont fait l'objet de nombreuses publications et occupent une place de choix dans tous les travaux paléanthropologiques. L'historiographie a fait des analyses de Boule, sur les Néandertaliens et les présupposés qui ont orienté sa réflexion, une espèce de cas d'école de la prégnance d'un contexte intellectuel sur des conclusions scientifiques et de l'influence de celles-ci sur la paléanthropologie mondiale pendant plusieurs décennies².

Notre étude n'a pas pour objectif de livrer une présentation exhaustive de la question néandertalienne mais, en s'appuyant sur des fonds d'archives inédits, de replacer cette découverte dans son contexte historique, y compris en terme de pratiques de l'archéologie préhistorique, pour ainsi éclairer certaines problématiques scientifiques et philosophiques, quitte à réviser parfois quelques assertions communément reprises.

L'archéologie préhistorique en France au début du XX^e siècle

Afin d'éviter tout anachronisme, il est nécessaire de bien réintroduire cette découverte dans le régime commun de l'archéologie préhistorique de 1908. Ses traits essentiels sont l'absence de professionnalisation et de réglementation mais également la place centrale qu'occupe la collecte des pièces au détriment du gisement lui-même.

Tout au long du XIX^e siècle, l'accroissement de l'intérêt pour l'archéologie et les fouilles permet d'exploiter des centaines de gisements, de mettre au jour des milliers de pièces et d'explorer de nombreuses grottes ornées. Ces travaux, aux résultats souvent spectaculaires, ont certes des retombées importantes dans les milieux scientifiques et passionnent l'opinion publique, mais en France ils ne suffisent pas à justifier à eux seuls la mise en œuvre d'une politique publique de conservation de ce patrimoine. Au début du XX^e siècle, la préhistoire apparaît toujours comme une aventure essentiellement individuelle menée par des érudits de province (notable, prêtre, instituteur ...), autant de collectionneurs attentifs à se tenir au fait des nouveautés scientifiques et techniques de leur temps. Depuis les premiers travaux de Paul Tournal (1805–1872) dans la Narbonnaise (1826) ou ceux de Jacques Boucher de Perthes (1788–1868) à Abbeville (1859) qui attestèrent la contemporanéité de l'homme avec des espèces animales éteintes dans des temps *antédiluviens*, cette science a enregistré en quelques années des progrès énormes. Pour autant, elle demeure encore en devenir par bien des aspects. L'absence de méthodes d'investigation et de reconnaissance académique n'est pas le moindre des obstacles à sa professionnalisation. En effet, alors que la majorité des pays européens ont mis en place dans les universités des enseignements de préhistoire ou d'anthropologie intégrant la question des hommes fossiles,

¹ E. Trinkaus & P. Shipman, *Les hommes de Neandertal*, Seuil, Paris 1996, p. 187.

² M. Hammond, *The expulsion of the Neanderthals from human ancestry: Marcellin Boule and the social context of scientific research* in: *Social Studies of Science* 12, 1982, pp. 1–36; S. Moser, *The visual language of archaeology: a case study of the Neanderthals* in: *Antiquity* 66, 1992, pp. 831–844; D. Van Reybrouck, *Boule's error: on the social context of scientific knowledge* in: *Antiquity* 76, 1993, pp. 158–164.

l'Université française lui refuse la place à laquelle elle prétend¹. Hors quelques *cours libres* dans les facultés de Toulouse, Lyon ou Grenoble ou les cours municipaux de la Ville de Paris, l'enseignement de ces thématiques demeure essentiellement du strict ressort d'institutions privées comme la Société d'anthropologie de Paris, l'École d'anthropologie².

L'archéologie préhistorique dispose de lieux d'expression et de diffusion des connaissances (congrès nationaux puis internationaux, sociétés savantes locales et nationales, revues, participation aux expositions universelles, musées, etc.) et évolue dans un contexte de totale liberté. Ce choix correspond pleinement aux idéaux philosophiques et politiques de ses pères fondateurs qui s'accordent majoritairement sur un principe: *Il faut laisser l'initiative privée agir comme bon lui semble; il faut respecter le droit de propriété de chacun. C'est le seul moyen de stimuler les recherches, de sauver bien des trésors, de répandre le goût des sciences et des études.*³ Incontestablement, cette liberté favorise un formidable dynamisme scientifique qui permet l'émergence rapide d'une communauté savante. C'est donc sciemment que, tout au long de la III^e République, celle-ci s'oppose majoritairement à chacune des initiatives des pouvoirs publics pour encadrer les pratiques ou limiter les droits absolus des préhistoriens sur leurs fouilles.

Libre, le chercheur est par contre coup isolé dans son travail. Aucun cadre juridique public ne vient organiser les recherches et canaliser les ardeurs parfois dévastatrices des fouilleurs dont les activités ne sont soumises qu'aux seules règles de droit privé (chantiers de fouilles, obligations à l'égard des propriétaires des sites, statut et devenir des pièces mises au jour, etc.). Chacun est donc particulièrement sourcilieux dans la défense de ses droits et vigilant à l'égard de ses confrères. Mais l'accumulation individuelle des découvertes dans un climat de forte émulation compose un *corpus* scientifique hétéroclite qui n'ouvre que marginalement l'occasion d'élaborer des synthèses d'envergure. De plus, la charge financière du chantier qui repose sur le seul préhistorien (location ou achat du site, matériel, main d'œuvre) l'incite à accélérer le travail de terrain afin d'en limiter autant que possible le coût (d'autant plus élevé qu'en général il ne fouille qu'occasionnellement par lui-même, préférant employer pour cela quelques terrassiers dont il se contente de surveiller l'activité) et pouvoir valoriser au plus vite ses découvertes. Cette vision utilitaire du gisement a d'évidentes répercussions scientifiques et patrimoniales, dont parfois la destruction de sites et la perte irrémédiable d'informations. Dès 1888, Boule constate que *Les fouilles pratiquées sur les points les plus intéressants ne servent trop souvent qu'à grossir les collections des amateurs*

¹ Ce décalage ne sera comblé qu'en 1941 et 1942 par la première loi sur les fouilles, la réorganisation du CNRS et la mise en place d'un véritable service archéologique. Mais ce n'est qu'en 1948 que sera soutenue la première thèse de doctorat d'Etat sur un sujet strictement de préhistoire et en 1955 que la première chaire universitaire de préhistoire sera créée en France, à Toulouse.

² A. Hurel, *L'enseignement de la préhistoire en France: plus d'un siècle en marge de l'Université* in: *Revue pour l'histoire du CNRS*, n°15, 2006 [à paraître].

³ G. de Mortillet, *Libre disposition des objets d'art et d'archéologie* in: *Indicateur de l'archéologue* 7, avril – mai 1873, p. 373.

*d'antiquités; de vrais trésors d'observation se trouvent ainsi perdus pour la science et il est pénible de penser que le jour n'est pas éloigné où il ne restera plus rien de ces archives vénérables.*¹ Effectivement, les objets mis au jour souffrent de la succession des fouilleurs sur les gisements, de méthodes de travail qui favorisent le rendement, mais aussi du choix de privilégier les échantillons *représentatifs* d'un niveau stratigraphique au détriment des séries complètes. De plus, les collections privées, soumises aux lois du commerce, sont souvent dispersées, parfois au décès du préhistorien en raison des règles successorales, souvent lors de ventes organisées à l'occasion de ces *déstockages* réguliers auxquels se livrent les collectionneurs.

La découverte de l'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints

Lors de leurs années passées au Séminaire, Jean Bouyssonie (1877–1965) et son condisciple Henri Breuil (1877–1961) y ont découvert la préhistoire grâce à l'enseignement et aux conseils de l'abbé Jean Guibert (1857–1914), directeur au Séminaire Saint-Sulpice, professeur de sciences naturelles et auteur d'un célèbre manuel d'apologétique². Son magistère s'est révélé décisif dans la formation intellectuelle des deux prêtres. Il leur permet d'accéder à sa bibliothèque et de découvrir des auteurs comme Albert Gaudry (1827–1908), Emile Cartailhac (1845–1921) ou Gabriel de Mortillet (1821–1898). Il les initie aux rudiments de la technologie lithique et, surtout, les convertit à *un évolutionnisme spiritualiste*³. A partir de 1909, on retrouve cette influence, lorsque Jean et Amédée Bouyssonie (1867–1958), profitant de la renommée que la découverte de l'homme de la Chapelle-aux-Saints leur offre, font des conférences et publient dans la presse catholique des articles afin de défendre la préhistoire et l'évolution. Dans les années vingt, ils seront même d'actifs agents d'influence au sein de l'Eglise, intervenant au Vatican pour défendre leurs idées⁴.

Après ses années de Séminaire, Jean Bouyssonie a rejoint Amédée et leur ami l'abbé Louis Bardon (1874–1944) comme enseignant au petit-séminaire de Brive (Corrèze). Mais la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 et la politique d'inventaires qui lui fait suite chassent l'établissement de ses locaux brivistes et le contraignent à trouver refuge à proximité, à La Cabanne, face à la vallée de la Vézère où A. Bouyssonie fonde l'école Bossuet. Les deux frères n'ont que peu de moyens à consacrer à leur passion pour la préhistoire. Toutefois, ils ont pris l'habitude, avec leur ami Bardon, de prospecter la région à la recherche de sites paléolithiques, parfois même en compagnie de

¹ M. Boule, *Essai de paléontologie stratigraphique de l'homme* in: *Revue d'anthropologie*, 3^e série, t. 3, 1888, p. 130.

² J. Guibert, *Les origines, questions d'apologétique*, Letouzey et Ané, Paris 1896.

³ H. Breuil, *Autobiographie*, Chapitre V: *Le Séminaire de philosophie: Issy (1895–97)*, Bibliothèque du Musée d'archéologie nationale (B-MAN), fonds Breuil.

⁴ Si ces idées sont *avancées*, en revanche, d'un point de vue théologique et dogmatique, les Bouyssonie ne peuvent être classés dans le courant moderniste *stricto sensu*.

leurs élèves. C'est ainsi que 2 à 3 jours dans l'année¹ depuis trois ans, ils fouillent une petite grotte (une *bouffia*) située sur le territoire de la petite commune de la Chapelle-aux-Saints. C'est le 3 août 1908, aidés de leur frère Paul (1887-?), que les abbés Bouyssonie mettent au jour, à un niveau moustérien bien déterminé, les restes d'un homme fossile dont ils reconnaissent tout de suite les caractères néandertaloïdes². Aussitôt, ils informent Breuil et Cartailhac et les questionnent sur la conduite à tenir. Breuil leur suggère de signaler la découverte à Boule pour lui en confier l'étude³. J. Bouyssonie va attendre le 24 août avant de suivre son conseil et d'adresser au professeur du Muséum une description de la découverte accompagnée d'une photographie des restes mis au jour. Il lui propose également, au nom des trois inventeurs, de préparer un article pour la revue *L'Anthropologie*, que Boule dirige conjointement avec René Verneau (1852-1938), professeur d'anthropologie du Muséum.

Boule a tout de suite conscience de l'intérêt de la découverte et offre par retour de courrier d'examiner le squelette soit seul, soit avec Verneau⁴. Cartailhac, de son côté, recommande aux Bouyssonie d'éviter de choisir Verneau, *tout à fait insuffisant* selon lui⁵, et préconise plutôt de se tourner vers un anthropologue de premier plan: Léonce Manouvrier (1850-1927), secrétaire général de la Société d'anthropologie de Paris et professeur à l'École d'anthropologie. En définitive, après avoir hésité, c'est parce qu'ils se sentent *moralement* engagés envers celui qui a été le plus prompt à leur répondre, que les Bouyssonie donnent à Boule l'exclusivité de l'étude des restes de l'homme de la Chapelle-aux-Saints⁶. Remarquons qu'ils assortissent cet accord du refus que ce travail soit partagé avec Verneau, qu'à titre personnel ils considèrent comme peu complaisant à l'égard de leurs recherches⁷.

Sur le gisement de la Chapelle-aux-Saints les frères Bouyssonie sont seuls car ils n'ont pas les ressources financières suffisantes pour s'adjoindre des ouvriers. Cette situation leur permet de garder secrète leur découverte sensationnelle, d'échapper aux questions d'éventuels curieux et d'emporter chez eux (à La Raufie dans le Lot) en toute discrétion leur homme fossile. Ces

¹ Lettre de A. Bouyssonie à M. Boule du 21 novembre 1908, Archives du département de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle (ADP-MNHN).

² Les inventeurs réels de la Chapelle-aux-Saints sont les trois frères Bouyssonie, mais ils ont toujours scrupuleusement associé à la découverte leur ami Bardon. Les Bouyssonie tenaient ainsi à marquer la collégialité des fouilles entreprises.

³ A cette époque, Breuil commence à se faire une place au sein de la communauté des préhistoriens et tente tant bien que mal de concilier matériellement sa double vocation religieuse et scientifique. En 1904 il a rejoint l'orbite scientifique du Prince Albert I^{er} de Monaco qui finance ses travaux d'art pariétal en Espagne et intègre ainsi un réseau auquel appartient Boule depuis 1897, lorsqu'il accepte de superviser les fouilles du Prince aux grottes de Grimaldi. C'est à partir de l'automne 1909 que Boule et Breuil vont préparer ensemble le projet d'Institut de paléontologie humaine.

⁴ Lettre de M. Boule à J. Bouyssonie du 28 août 1908, ADP-MNHN.

⁵ Lettre de J. Bouyssonie à H. Breuil du 9 septembre 1908, ADP-MNHN.

⁶ La correspondance de J. Bouyssonie avec Breuil, tel qu'il nous a été permis de le constater, n'indique pas que ce choix puisse avoir été dicté par des considérations philosophiques ou religieuses liées au positivisme de Manouvrier ou au matérialisme de la Société d'anthropologie de Paris.

⁷ Lettre de J. Bouyssonie à H. Breuil du 9 septembre 1908, ADP-MNHN.

moyens réduits vont avoir des conséquences scientifiques directes.

Le squelette mis au jour représente un document précieux car ce Néanderthalien est alors *le moins incomplet et le mieux conservé qu'on ait découvert jusqu'à ce jour*¹. Néanmoins, *pressés par le temps et les circonstances*², les Bouyssonie n'ont peut-être pas fait preuve d'une absolue rigueur dans leur travail. Cartailhac les jugera sévèrement dans une lettre adressée à Joseph Déchelette (1862–1914): *On trouve l'os frontal à quatre heures et à cinq heures et demie on devait rentrer à l'école. On piocha ferme et un tas d'os restèrent dans les terres. Boule arrivé plus tard avec son personnel passa trois jours à les cribler. Il découvrit les articulations et cent débris qu'on mit un mois à rapprocher*.³ De fait, en octobre 1908, en déballant dans son laboratoire du Muséum une première caisse d'ossements, Boule constate *la perte de quelques os de la base du crâne et beaucoup de cassures fraîches* qui prouvent que des os des membres ont été brisés lors de l'extraction et que certains n'ont pas été recueillis⁴. Jusqu'au printemps 1909, il va, à de très nombreuses reprises, inciter les Bouyssonie à retourner trier les déblais. Tout au long de ces mois, quelques morceaux manquants vont être régulièrement retrouvés. En février 1909, la mission menée sur place par son assistant Armand Thévenin (1870–1918) permet même de rapporter *une main presque complète*⁵. En avril, Boule se rend à son tour à la *bouffia* pour vérifier s'il ne reste rien d'autre. Les découvertes vont perdurer puisque, en 1920, les Bouyssonie adresseront à l'abbé Breuil une dent humaine qu'un de leur cousin venait de trouver par hasard dans le gisement⁶.

Une découverte très médiatique sur fond de rivalité scientifique exacerbée

La mise au jour de l'homme fossile a été volontairement discrète mais les premières conclusions scientifiques sont très largement divulguées. Après une présentation à l'Académie des sciences, assortie d'une conférence de presse du directeur du Muséum, en quelques jours les journaux s'emparent de la découverte et deviennent d'actifs artisans de la construction d'une image simienne de l'homme de la Chapelle–aux–Saints⁷. Les quotidiens à grand tirage (comme par exemple *Le Matin*, soit plus de 670 000 exemplaires, ou *Le Temps*) proposent plusieurs fois en une cet événement. Un magazine prestigieux comme *L'Illustration* (100 000 exemplaires) lui consacre un dossier de 5 pages agrémenté de nombreuses photographies et, en pages centrales, d'une

¹ M. Boule, *L'Homme fossile de la Chapelle–aux–Saints* in: *Annales de Paléontologie* 6, 1911, p. 111.

² A. Bouyssonie & J. Bouyssonie & L. Bardon, *Découverte d'un squelette humain moustérien à la bouffia de la Chapelle–aux–Saints (Corrèze)* in: *L'Anthropologie* 19, 1908, p. 514.

³ M.–S. Binétruy, *De l'art roman à la préhistoire, des sociétés locales à l'Institut, itinéraires de Joseph Déchelette*, thèse de doctorat de l'université Paris 1, 1989, p. 126.

⁴ Lettre de M. Boule à J. Bouyssonie du 16 novembre 1908, ADP–MNHN.

⁵ Lettre de A. Thévenin à J. Bouyssonie du 14 mars 1909, ADP–MNHN.

⁶ Lettre de J. Bouyssonie à H. Breuil du 9 septembre 1920, Bibliothèque centrale du Muséum national d'histoire naturelle (BC–MNHN), fonds H. Breuil.

⁷ M. Sommer, *Mirror, mirror on the wall: Nanderthal as Image and 'Distortion' in Early 20th–Century French Science and Press* in: *Social studies of science* 36, 2/2006, pp. 210–222.

surprenante composition du peintre Frantisek Kupka (1871–1957) intitulée *Les débuts de l'humanité. L'habitant de la grotte de la Chapelle-aux-Saints, à l'époque moustérienne*¹. C'est le tout Paris mondain et politique, dont Georges Clemenceau (1841–1929) le Président du Conseil, qui se rend au laboratoire de Boule pour découvrir le fameux chaînon manquant décrit par les journaux.

Ce succès médiatique offre à Boule un incontestable prestige personnel. Il a le sentiment de faire œuvre de patriotisme scientifique car tout le monde souligne la haute valeur des chercheurs français et leur désintéressement pour la plus grande gloire de Muséum et des collections publiques². Sa grande fierté est sans conteste de pouvoir présenter l'homme de la Chapelle-aux-Saints *bien à sa place dans la galerie nationale de Paléontologie, dont le but est de montrer au public le magnifique spectacle de l'évolution et des enchaînements du monde animé au cours des âges géologiques*.³ L'intérêt que manifeste la presse permet d'attirer l'attention des pouvoirs publics et de l'opinion sur la situation de l'archéologie préhistorique, qui est dépourvue de moyens et de cadre réglementaire. De ce point de vue, la visite qu'effectue le Prince Albert I^{er} de Monaco (1848–1922) au laboratoire du Jardin des Plantes va permettre d'accélérer la mise en œuvre du premier centre de recherche et d'enseignement au monde entièrement dédié à l'étude de l'homme fossile (l'Institut de paléontologie humaine)⁴. Enfin, cette réussite scientifique permet d'appuyer le message auprès des pouvoirs publics qu'une législation sur les fouilles archéologiques est indispensable.

Sur ce point, les partisans d'une juridicisation des pratiques de terrains et d'une protection du patrimoine archéologique vont profiter de l'émoi causé dans le Périgord par l'activité menée depuis 1907 par un archéologue suisse, Otto Hauser (1874–1932). Celui-ci est accusé par beaucoup d'user de son argent pour louer ou acheter des gisements paléolithiques de la Vézère dans le but de procéder à des fouilles et de se livrer ensuite au commerce des objets mis au jour. Si cette activité marchande est alors communément pratiquée, en revanche personne jusque-là n'avait mis en œuvre de tels moyens. A l'été 1908, cela fait plusieurs mois qu'un réseau vigilant s'est développé pour contrer Hauser. Ce sont les Bouyssonie qui, les premiers, ont alerté Breuil⁵ lequel s'est ensuite tourné vers Boule l'avertissant des méfaits d'*un aventurier suisse connu dans son pays par des escroqueries et des faux sans nombre et une conduite civile des plus tarées (...). Il vient là exploiter industriellement*

¹ F. Honoré, *Le crâne du plus vieil ancêtre connu de l'humanité* in: *L'Illustration*, n° 3443, 1909, pp. 125–129.

² Le Muséum national d'histoire naturelle a acquis l'ensemble des ossements humains de la Chapelle-aux-Saints plus un petit lot d'os d'animaux caractéristiques et de silex taillés trouvés dans la même couche pour un prix de 1500 francs (environ 5000 euros) et trois moulages. Lettre de M. Boule à J. Bouyssonie du 25 novembre 1908, ADP-MNHN.

³ M. Boule, *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints*, p. 114.

⁴ A. Hurel, *La création de l'Institut de Paléontologie Humaine par le Prince Albert I^{er} de Monaco, une étape vers l'institutionnalisation de la préhistoire* in: *Bulletin du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco*, n°41, 2001, pp. 49–62.

⁵ Lettre de J. Bouyssonie à H. Breuil du 28 avril 1907, BC-MNHN.

sans aucun profit pour la science, sans aucune intention scientifique, pour vendre, ce qui reste de ces grands gisements qui sont de nos archives nationales. En aucun pays cela ne serait toléré; le sera-ce chez nous? (...) Ne peut-on pas faire quelque chose?¹ A son tour, Boule informe le Directeur de l'enseignement supérieur et l'incite à prendre la défense de nos plus antiques et plus vénérables archives nationales. Très rapidement, la presse nationale et locale s'empare de l'affaire qu'elle transforme en un enjeu d'orgueil national.

Mais ce qui va mettre le feu aux poudres, dans ce contexte exacerbé par l'esprit de revanche et la germanophobie, c'est la vente par Hauser à l'Allemagne, au prix de plusieurs dizaines de milliers de marks, des restes de l'adolescent néandertalien qu'il a découvert dans l'abri inférieur du Moustier cette même année 1908². Le site a été fouillé de façon désordonnée et, d'avril à août, Hauser prudent préfère taire sa trouvaille et laisser les restes sur place. Seuls quelques rares privilégiés y ont alors accès³. Au moment de l'exhumation, aucun des préhistoriens français que Hauser a avertis ne se déplace⁴. Le 10 août, c'est un groupe de dix savants allemands, dont les anthropologues Hans Virchow (1852–1940) et Hermann Klaatsch (1863–1916), qui vient étudier le gisement. Le 12 le squelette est enfin sorti de terre. Deux jours plus tard le crâne, cassé en de multiples morceaux, fait l'objet d'un premier remontage, avant deux reconstitutions et sa présentation officielle sous le nom de *Homo mousteriensis Hauseri-Klaatsch* fin septembre à Cologne⁵. Parce que les Allemands de Hauser ont emporté en triomphe le crâne du Moustier et ne tarderont pas à publier une description⁶, dès que Boule s'attèle à son travail de reconstitution des restes de l'homme de la Chapelle-aux-Saints, il presse les Bouyssonie de se hâter de rédiger leur présentation du gisement. Tout est fait pour minimiser, marginaliser, voire escamoter le squelette trouvé par Hauser, dont Boule conteste l'intérêt scientifique par la façon dont il a été repéré au point de vue stratigraphique et surtout par la manière dont il a été extrait et restauré⁷. A ce document de piètre valeur⁸ savants et journalistes opposent le désintéressement des chercheurs français et l'exemplarité de leurs travaux. Cette stratégie explique en partie la multiplication inhabituelle, entre décembre 1908 et le printemps 1909, de notes à l'Académie des Sciences (3 de Boule et une des Bouyssonie) et d'articles dans *L'Anthropologie* (2 de Boule

¹ Lettre de H. Breuil à M. Boule du 12 juin 1907, Archives de l'Institut de paléontologie humaine (AIPH).

² L'année suivante Hauser vendra également l'homme fossile de Combe-Capelle (*Homo aurignacensis Hauseri*), découvert en août 1909, à Carl Schuchhardt (1859–1943) du *Museum für Völkerkunde* de Berlin.

³ O. Hauser, *Découverte d'un squelette du type de Néandertal sous l'abri inférieur du Moustier* in: *L'Homme préhistorique* 7, 1909, pp. 1–9.

⁴ B. & G. Delluc, *L'archéologue Otto Hauser à la lumière de quelques documents périgordins* in: *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* 126, 1999, p. 711.

⁵ J. Deniker, *A propos d'un squelette néanderthaloïde du quaternaire* in: *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, t. 9, 1908, pp. 736–738.

⁶ Lettre de M. Boule à J. Bouyssonie du 16 novembre 1908, ADP-MNHN.

⁷ M. Boule, *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *Annales de Paléontologie* 8, 1913, p. 215.

⁸ M. Boule, *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *Annales de Paléontologie* 6, 1911, p. 112.

et un des Bouyssonie) consacrés à l'homme de la Chapelle-aux-Saints. Ce choix rythme l'avancée des travaux et, en quelque sorte, sert à occuper le terrain dans l'attente de la grande monographie synthétique.

L'influence de Albert Gaudry

Boule est un géologue passé à la paléontologie sous l'influence de Gaudry, qui l'avait accueilli dans son laboratoire en 1886¹ et auquel il a succédé le 23 janvier 1902 comme professeur de la chaire de paléontologie du Muséum. Cette relation intellectuelle et personnelle est la clef de voûte de son œuvre. En effet, Boule se place très directement dans le droit-fil de l'enseignement de son maître au service d'une paléontologie *ayant pour objet l'histoire naturelle dans le sens propre du mot*².

Gaudry fonde son raisonnement scientifique sur le principe d'unité du monde animé, *dont on peut suivre et étudier le développement comme on suit celui d'un individu*³, et une loi d'enchaînements multiples entre des êtres *dont le développement s'est poursuivi d'une manière indépendante*⁴. La paléontologie n'est pas une science de la fixité, ni celle d'un passé enfoui ou l'étude de la mort. Elle est bien celle du mouvement, de l'harmonie, de la vie⁵. Déplacements et disparitions des faunes s'insèrent dans cette perspective: *Le paléontologue qui ne croit pas aux migrations et aux extinctions locales ne peut admettre les enchaînements des êtres anciens*⁶. Le désir de ne pas s'épancher sur les mécanismes évolutifs à l'origine de l'extinction des Néandertaliens est l'un des reproches adressés à Boule⁷. Là encore, sans doute faut-il voir l'influence de son maître qui développait une vision restrictive du rôle du paléontologue à l'égard des phénomènes de causalité⁸. De plus, tout au long de sa carrière, Boule affichera la plus grande prudence à n'être qu'un *simple traducteur des faits observés* et à ne présenter que des *conclusions qui [lui] paraissent découler directement de ces faits*⁹. C'est pour cette raison qu'il dénoncera la multiplication des genres et des espèces considérant que *que mieux valent des choses sans noms que des noms sans chose*¹⁰ ou contestera certaines théories insuffisamment étayées par des preuves décisives (comme l'homme tertiaire par exemple).

¹ Sur la recommandation de Cartailhac et de Jean-Baptiste Rames (1832–1894).

² A. Gaudry, *Lettre de M. Albert Gaudry* in: *Annales de Paléontologie* 1, 1906, p. VI.

³ A. Gaudry, *Essai de paléontologie philosophique. I Multiplication des êtres, leur différenciation et leur accroissement pendant les temps géologiques* in: *Revue des deux mondes* 133, 15 février 1896, p. 791.

⁴ A. Gaudry, *Essai de paléontologie philosophique*, p. 807.

⁵ A. Gaudry, *Essai de paléontologie philosophique. II Progrès de l'activité, de la sensibilité, de l'intelligence* in: *Revue des deux mondes* 134, 1 mars 1896, pp. 174–204.

⁶ A. Gaudry, *Les Ancêtres de nos animaux dans les temps géologiques*, J. B. Baillière et fils, Paris 1888, p. 217.

⁷ M. Hammond, *The expulsion of the Neanderthals from human ancestry*, pp. 17–19.

⁸ P. Tassy, *Albert Gaudry et l'émergence de la paléontologie darwinienne au XIX^e siècle* in: *Annales de paléontologie* 92, 2006, p. 58.

⁹ M. Boule, *Essai de paléontologie stratigraphique de l'homme*, p. 133.

¹⁰ M. Boule, *Introduction* in: *Annales de Paléontologie* 1, 1906, p. XI.

Sur le plan méthodologique, l'homme n'étant qu'un élément d'un tout beaucoup plus vaste, Boule s'attache à étudier son sujet de la Chapelle-aux-Saints comme n'importe quelle espèce de mammifère fossile, c'est-à-dire avec les mêmes techniques et outils d'analyse, la même distanciation et pas plus de tabous. En cela, il prolonge un principe mis en avant par Armand de Quatrefages (1810–1892), le fondateur de la chaire d'anthropologie du Muséum: *En anthropologie, l'axiome, la vérité servant de critérium, c'est l'identité fondamentale, physique et physiologique de l'homme avec les autres êtres vivants, avec les animaux, avec les mammifères*.¹ Sur la technique, Boule entend se distinguer des travaux anthropologiques antérieurs en particulier ceux des *anthropologistes scolastiques*, qui *s'évertuent depuis un demi-siècle, à faire, sur les squelettes d'Hommes actuels de toutes races, d'innombrables opérations mathématiques*² en optant délibérément pour la synthèse.

Au premier examen, Boule a acquis la certitude d'une similitude du crâne de la Chapelle-aux-Saints avec les restes de Néandertal et de Spy qu'il vient parfaitement compléter³. Le 14 décembre 1908, sa note initiale présentée à l'Académie des sciences expose ses résultats liminaires. Ils formeront la trame de ses analyses futures: il s'agit d'un homme non d'un animal, d'un type normal c'est-à-dire non pathologique, qui a peuplé une partie de l'Europe au Pléistocène moyen (selon les limites qui lui sont données à l'époque), n'a aucune survivance chez les hommes actuels puisque chez aucun d'eux *on ne trouve réunis les caractères d'infériorité qu'on observe sur la tête osseuse de la Chapelle-aux-Saints*.⁴ Cet individu d'un *type inférieur* se place *exactement entre le Pithécantrophe de Java et les races actuelles les plus inférieures* sans que cela implique *l'existence de liens génétiques directs*⁵. Pour Boule l'évolution n'est donc pas linéaire. Tout oppose le Néandertalien, *très primitif au point de vue intellectuel* et si proche des singes anthropoïdes, au type de Cro-Magnon, ce *véritable Homo sapiens* caractérisé par *de beaux fronts, de grands cerveaux et une face proéminente*⁶. Ses conclusions ultérieures, même éclairées par les découvertes faites en 1909 à La Ferrassie, vont accentuer ce premier jugement qui définit une allure générale du Néandertalien très éloignée des hommes actuels. Pour cela, il s'appuie sur deux constats principaux: au niveau du crâne *Le développement énorme de la face et la position reculée du trou occipital, qui devaient entraîner le corps en avant*⁷, *les moindres courbures cervicale et lombaire de la colonne vertébrale, les dispositions tout*

¹ A. de Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine. Histoire naturelle de l'homme*, J. Claye, Paris 1861, p. 20.

² M. Boule, *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints*, p. 112.

³ Lettre de M. Boule à J. Bouyssonie du 16 novembre 1908, ADP-MNHN.

⁴ M. Boule, *L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze)* in: *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences* 140, 1908, p. 1352.

⁵ M. Boule, *L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze)*, p. 1352.

⁶ M. Boule, *L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze)*, p. 1352.

⁷ En se prononçant, malgré l'absence d'éléments importants de la base du crâne non retrouvés lors des fouilles, pour une flexion faible de cette base et une position reculée du trou occipital, il accroît d'autant l'aspect simien de la reconstitution.

à fait simiennes des apophyses épineuses des vertèbres cervicales¹. Il faudra essentiellement attendre les travaux de Camille Arambourg (1885–1969), puis ceux de William Levi Straus (1900–1981) et Alexander Cave (1900–2001) et la nouvelle proposition de reconstitution du crâne² pour profondément réviser cette présentation.

La question de l'unité de l'espèce humaine

Dans sa description, Boule insiste longuement sur les caractères archaïques de son sujet d'étude c'est-à-dire sur tous les éléments qui le rapprochent un peu plus des singes anthropoïdes. Tel est le cas des membres inférieurs où il décèle *l'empreinte ou le souvenir d'un état antérieur de grimpeur, très éloigné certes de l'état anthropoïde, qui est un état à côté, un état plus grimpeur, mais d'un état ancestral dont les dernières traces sont presque effacées chez l'Homo sapiens, type marcheur par excellence*.³ Sur ce point, il se montre très influencé par l'argumentation développée par Verneau⁴, fondée sur les premiers travaux de René Collignon (1856–1932) de 1880⁵ et surtout ceux de Julien Fraipont (1857–1910) de 1888⁶, qui attribuent aux Néandertaliens une locomotion bipède mais une station incomplètement verticale. En suivant l'avis de son collègue du Muséum, Boule s'éloigne très nettement de Manouvrier qui soutient la thèse inverse. Ce dernier déclare qu'en tant que *partisan de la théorie transformiste* (en l'espèce dans un cadre monophylétique), il ne peut être *choqué de rencontrer chez les hommes quaternaires des caractères anatomiques plus simiens que les nôtres*⁷. Selon lui, *D'après le seul examen du crâne, on peut dire que ni la colonne vertébrale, ni le sacrum, ni le bassin de l'homme quaternaire, n'étaient disposés comme ceux des anthropoïdes. Les hommes de Spy et du Néanderthal avaient donc le tronc redressé; ils pouvaient donc utiliser l'extension complète du genou dans la station debout, dans la marche et la course. Ils l'utilisaient donc et se tenaient debout aussi verticalement que nous*.⁸

Puisqu'il introduit l'idée d'une parenté avec les Néandertaliens et non d'une lignée directe, Boule se démarque également des analyses communément admises depuis les travaux de Thomas Huxley (1825–1895) en faveur

¹ M. Boule, *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *Annales de Paléontologie* 7, 1912, p. 182.

² J.-L. Heim, *La nouvelle reconstitution du crâne néandertalien de la Chapelle-aux-Saints méthode et résultats* in: *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 1, 1–2/1989, pp. 95–118.

³ M. Boule, *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints*, p. 184.

⁴ R. Verneau, *La race de Spy ou de Néanderthal* in: *Revue de l'Ecole d'anthropologie* 16, 1906, pp. 388–400.

⁵ R. Collignon, *Description des ossements fossiles humains trouvés dans le lehm de la vallée du Rhin à Bollwiller* in: *Revue d'anthropologie* 1880, pp. 395–413.

⁶ C. Fraipont, *Le tibia dans la race de Néanderthal* in: *Revue d'anthropologie* 1888, pp. 145–158.

⁷ L. Manouvrier, *Etude de la rétroversion de la tête du tibia et l'attitude humaine à l'époque quaternaire* in: *Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2^e série, t. 4, 1883, p. 223.

⁸ L. Manouvrier, *Etude de la rétroversion de la tête du tibia ...*, p. 225.

d'un atavisme néandertaloïde¹, c'est-à-dire la preuve d'une ascendance commune par la résurgence chez des hommes actuels de caractères physiques propres au type néandertalien. Avec cette théorie, abondamment reprise par la presse et dont Verneau demeurera contre Boule un ardent partisan², l'homme de Néandertal n'est plus seulement un *souvenir* du Paléolithique ou une espèce de chaînon manquant entre les singes anthropoïdes et l'homme mais bien un document qui éclaire le présent. Pour Mortillet *la race de Néanderthal n'a pas été directement remplacée par une autre race arrivant toute constituée et prenant immédiatement son lieu et place. Elle s'est transformée sur place, peu à peu. Son sang s'est infusé dans la race nouvelle; aussi voit-on, de temps à autre, le type de Néanderthal réapparaître plus ou moins parmi nous par suite d'atavisme. L'atavisme est le retour au passé.*³ Au Muséum, Quatrefages défend l'idée qu'à chaque génération, l'influence du fait primitif [diminue] forcément par le mélange⁴. L'inventaire des races humaines qu'il rédige avec Ernest Hamy (1842–1908) entend apporter les preuves de la survivance des caractères néandertaloïdes aux périodes historiques, dont des indices se retrouvent selon eux dans des dépouilles illustres, comme le crâne du fameux héros écossais Robert Bruce ou celui de Saint Mansuy évêque de Toul au IV^e siècle, mais aussi chez les Australiens de Port Adélaïde⁵. En 1906, leur élève Verneau dresse à son tour la liste des *réapparitions ataviques*, dont il trouve des traces en Europe entière sur des restes humains des périodes préhistoriques et historiques, et indique connaître à Paris, un personnage qui, avec cette même conformation céphalique, possède sur tout le corps une vraie toison⁶.

Le battage médiatique dont profite la saisissante description faite par Boule va faire surgir au coin de la rue bien des Néandertaliens. Ainsi, le 9 mai 1909, le sculpteur-graveur Joanny Durand (1886–1956) lui annonce qu'il existe à Paris un homme d'un certain âge qui présente tous les caractères de la race simiesque: cou court et très musclé, jambes arquées, marche en flexion, avants-bras très longs retombant naturellement en pronation complète les coudes éloignés du torse, crâne en carène, arcades sourcilières très proéminentes, nez très large, prognathisme exagéré du maxillaire inférieur, etc. Cet individu est le modèle de Rodin pour son *Penseur* de la *Porte de l'enfer*⁷.

Cette théorie de l'atavisme est logiquement rejetée par Boule qui voit dans l'homme de la Chapelle-aux-Saints une espèce *doublement fossile* (archaïque et disparue), le témoin d'un rameau humain *desséché*⁸. *Y-a-t-il eu*

¹ T. Huxley, *De la place de l'homme dans la nature*, trad. E. Dailly, J. B. Baillière, Paris 1868, p. 308.

² R. Verneau, *La race de Néanderthal et la race de Grimaldi: leur rôle dans l'humanité* in: *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland* 54, 1924, pp. 211–230.

³ G. de Mortillet, *Le préhistorique. Antiquité de l'homme*, C. Reinwald, Paris 1885, p. 249.

⁴ A. de Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine*, p. 125.

⁵ A. de Quatrefages & E. Hamy, *Crania ethnica. Les crânes des races humaines*, Librairie J. B. Baillères et fils, Paris 1882.

⁶ R. Verneau, *La race de Spy ou de Néanderthal* in: *Revue de l'Ecole d'anthropologie* 16, 1906, pp. 391–392.

⁷ Lettre de J. Durand à M. Boule du 9 mai 1909, ADP-MNHN.

⁸ M. Boule, *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *Annales de Paléontologie* 8, 1913, p. 34.

simple déplacement, migration, ou bien extinction sur place? Je l'ignore. En tout cas il est impossible d'indiquer, parmi les nombreux groupes ethniques actuels, celui qui pourrait être considéré comme le descendant des Néandertaliens.¹ A l'opposition récurrente entre monogénisme et polygénisme (un couple unique ou plusieurs couples originels) tirée de la Genèse, Boule substitue celle entre monophylétisme et polyphylétisme (tronc humain unique ou non). Effectivement, se pose une évidente question de fond: celle de l'unité de l'espèce humaine. Cartailhac s'interroge: *L'unité avec un couple, un mâle et une femelle pour point de départ de toutes les races de nous connues me paraît maintenant une idée enfantine, si je puis dire ainsi. Nos origines devaient être beaucoup plus compliquées que cela. Nous avons à accepter d'abord au moins un groupe, et non un couple! Et quelle importance avait ce groupe et se séparait-il assez de ses frères pour avoir seul produit toutes les suites!*² Il se dit ébranlé dans [ses] convictions monogénistes³. Il est vrai que les enseignements tirés du gisement de la Chapelle-aux-Saints réduisent considérablement l'ancienneté des Néandertaliens et induisent la concomitance pendant un certain temps de *Homo neanderthalensis* et *Homo sapiens*. Cartailhac imagine un *Homo sapiens* ayant peu à peu empiété sur les territoires de Néandertal entraînant des mélanges successifs puis l'extinction. Boule arrive à des conclusions similaires: *Nous savons qu'il y a eu une branche humaine et que cette branche a été beaucoup plus touffue qu'on ne le supposait: elle nous apparaît sous le même aspect que les autres branches des Primates ou d'autres groupes de mammifères. Son évolution paléontologique, telle que nous commençons à l'entrevoir, ressemble tout à fait à l'évolution de ces groupes.*⁴

Un jugement moral à l'aune de considérations anatomiques

Dans son travail, Boule semble bien souvent instruire à charge contre l'homme de la Chapelle-aux-Saints et négliger certains facteurs. Cartailhac était de ceux qui considéraient que les caractères anatomiques archaïques de l'homme de la Chapelle-aux-Saints ne pouvaient occulter des faits tangibles d'avancée culturelle et culturelle: *La race moustiérienne repose à Spy sur ou dans des couches pleines de déchets d'ivoire travaillé. A Predmost un de ses enfants a les perles d'ivoire égales à celles de Spy, couche aurignacienne. Il ne faut donc pas exagérer sa "brutalité". Les enfants des Australiens aux écoles apprennent à lire plus vite que les petits Anglais. Le souci des morts fut plus vif à cette époque qu'à une autre. Ce sont eux peut-être qui ont enseigné les Aurignaciens. Je vois le bloc néandertal plus intelligent que Boule ne l'a dit. Il tient à faire de l'industrie moustiérienne un point de départ, remontant au début du paléolith. (Menton). Son raisonnement s'en ressent.*⁵

¹ M. Boule, *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints*, p. 39.

² Lettre de E. Cartailhac à J. Bouyssonie, janvier 1909, ADP-MNHN.

³ Lettre de E. Cartailhac à J. Bouyssonie du 12 février 1909, ADP-MNHN.

⁴ M. Boule, *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints*, p. 62.

⁵ Lettre de E. Cartailhac à J. Bouyssonie, janvier 1909, ADP-MNHN.

Il en est ainsi d'un élément qui est apparu immédiatement fondamental pour les Bouyssonie: le Néandertalien reposait-il au fond d'une fosse creusée intentionnellement? Dès le 5 août, lorsque J. Bouyssonie écrit à son ami Breuil pour lui annoncer la découverte, il est affirmatif: ils ont mis au jour *en plein gisement moustérien, un squelette humain, crâne de Spy des plus caractérisés (...) qui était absolument enterré dans une fosse, la tête redressée contre la paroi les jambes repliées un peu, orienté E-O (la tête à l'O) et accompagné d'offrandes (os d'animaux)*¹. Pour lui, c'est à l'évidence une sépulture. Le 24 août, lorsqu'il prévient Boule, il n'omet pas de préciser que le squelette *paraissait intentionnellement inhumé dans une fosse, dans une grotte*.² A plusieurs reprises, figurent dans sa correspondance ultérieure des rappels que l'homme fossile a été trouvé par eux dans une fosse volontairement creusée afin de respecter et protéger sa dépouille. Ils apporteront ce type de précision dans chacune des publications auxquelles ils seront associés. La *bouffia* de la Chapelle-aux-Saints est *non un lieu d'habitation, mais un tombeau où se sont donnés d'assez nombreux repas funéraires*³.

Boule n'évoque cette fosse qu'en 1909 dans son deuxième article de *L'Anthropologie* sur l'homme de la Chapelle-aux-Saints. Il lui consacre 6 lignes, concède qu'elle a été creusée *antérieurement au remplissage de la grotte* mais ne propose aucune explication⁴. Au contraire, il va même laisser penser qu'il a quelques doutes quant à l'intentionnalité de cette fosse. Il écrit ainsi dans la première livraison de sa monographie: *L'absence de toute fosse à La Ferrassie peut inspirer des doutes sur le caractère artificiel de la fosse de La Chapelle. N'ayant vu celle-ci que longtemps après son déblaiement, je ne saurais, scientifiquement, rien affirmer; je ne puis que m'en rapporter, sur ce point, aux auteurs des fouilles et je le fais d'autant plus volontiers que je les tiens pour de bons observateurs*.⁵ Bien évidemment, les Bouyssonie ne pouvaient accepter une telle rédaction sans réagir. Dès qu'ils prennent connaissance des préventions de Boule, ils s'ouvrent de leur indignation auprès de Breuil. Pour eux, tant *le soin donné au cadavre que la fosse où il a été placé* sont incontestables. Les faits le prouvent sauf à considérer que les inventeurs du gisement aient pu eux-mêmes aménager le site!⁶

Cette incompréhension ressuscite des polémiques anciennes autour de l'existence de sépultures et d'un possible culte des morts au Paléolithique. Ces débats avaient été particulièrement vifs dans les années 1872–1885 autour des premières découvertes de restes humains dans les grottes de Grimaldi. A l'époque, ces éléments heurtaient les sentiments libres penseurs et anticléri-

¹ *Les Moustériens charentiens*, Colloque international, Brive – La Chapelle-aux-Saints, 26–29 août 1990, Association pour la recherche archéologique en Limousin, Brive 1990, p. 17.

² *Les Moustériens charentiens*, p. 18.

³ A. Bouyssonie & J. Bouyssonie & L. Bardon, *Découverte d'un squelette humain moustérien à la bouffia de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze)* in: *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences* 140, 1908, p. 1415.

⁴ M. Boule, *L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *L'Anthropologie* 20, 1909, p. 258.

⁵ M. Boule, *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *Annales de Paléontologie* 6, 1911, p. 122.

⁶ Lettre J. Bouyssonie à H. Breuil du 13 janvier 1912, BC–MNHN.

caux de nombre de chefs de files de l'archéologie préhistorique dont le combat dépassait le cadre strict de la science *pour prendre bien souvent la forme d'un projet global de société*¹. De plus, pour les plus avancés des préhistoriens, reconnaître ces pratiques revenait à nier l'idée d'un progrès linéaire, de l'animalité à *Homo sapiens*, car dans ces temps reculés l'homme était par nature dénué de toute religiosité et ne s'intéressait aux cadavres de ses congénères que par crainte préférant en général, comme les animaux, les abandonner². Pour Mortillet, par exemple, *l'habitude d'enterrer les morts, avec beaucoup de respect, a commencé avec le robenhausien*³, c'est-à-dire seulement au Néolithique. Ces débats retrouvaient une actualité avec des Néandertaliens perçus comme les plus primitifs de nos ancêtres.

Sur les pratiques funéraires, les conclusions des Bouyssonie vont être rapidement attaquées. Le spéléologue et préhistorien Edouard Martel (1859–1938) va dénoncer l'absence de *preuve absolue du caractère artificiel de la fosse* et voir dans les offrandes *le caprice du remplissage normal des cavernes* [bien plus] *que la preuve évidente d'un apport volontaire*. Il convient selon lui de ne pas *s'égarer à l'aventure dans les gratuites suppositions de religiosité naissante et de psychologie funèbre*⁴. Effectivement, *si la sépulture est une donnée objective, (...) l'interprétation sous-jacente au geste intentionnel d'inhumation s'avère délicate*⁵ puisque la gageure est de trouver les preuves matérielles d'éléments intellectuels (sens et but de l'action d'inhumation)! Or, Boule n'entend prendre en considération que des faits avérés, si possible par lui. Et en l'espèce la réalité objective qu'il perçoit ne lui permet pas de trancher en faveur de l'existence d'une sépulture⁶. Breuil quant à lui, emporté par un *esprit plus enthousiaste que critique*⁷, n'hésite pas à dépasser ce que les Bouyssonie considèrent eux-même comme une hypothèse: *Le fait d'une inhumation intentionnelle s'impose sans contredit: l'homme de l'époque de la pierre taillée ancienne avait donc des rites funéraires; il n'était pas dépourvu de la croyance à une autre vie, puisque, pour le grand voyage de l'au-delà, il avait donné des provisions au défunt*⁸.

¹ N. Richard, *La revue L'Homme de Gabriel de Mortillet – Anthropologie et politique au début de la troisième République* in: *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 1, 3–4/1989, p. 234.

² C. Royer, *Les rites funéraires aux époques préhistoriques et leur origine* in: *Revue d'anthropologie* 1876, pp. 437–478.

³ G. de Mortillet, *Le préhistorique*, p. 501.

⁴ E. Martel, *L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *La Nature*, 10 avril 1909, p. 303.

⁵ Boné E., *Les sépultures néanderthaliennes* in: *Les origines humaines et les époques de l'intelligence*, Actes du colloque international organisé par la Fondation Singer-Polignac (juin 1977), Masson, Paris 1978, pp. 239–240.

⁶ Dans les années suivantes, Boule se retranchera prudemment, dans les différentes éditions de son manuel (*Les hommes fossiles. Eléments de paléontologie humaine*. Paris: Masson, 1921, 1923), derrière l'avis des Bouyssonie: *D'après MM. Bouyssonie et Bardon, l'homme dont ils ont retrouvé le squelette a été intentionnellement enseveli*. Il est vrai qu'entre-temps de nouvelles découvertes ont permis d'accréditer l'idée de sépultures néanderthaliennes.

⁷ M. Boule, *Les hommes fossiles. Eléments de paléontologie humaine*, Masson, Paris 1923, p. 138.

⁸ H. Breuil, *L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *Revue de Fribourg*, janvier 1909, p. 1.

N'est-il pas infiniment plus honorable de descendre d'un singe perfectionné que d'un ange déchu?

Les premiers affrontements autour de la théorie Darwinienne de l'évolution ont tout de suite posé la question de l'ascendance de l'homme et son origine simienne. Tel est le cas des fameuses deux séances de la *British Association* des 28 et 30 juin 1860, véritable bataille rangée concernant l'Origine des Espèces¹, au cours desquelles l'Evêque anglican d'Oxford, Samuel Wilberforce (1805–1873), accusait Charles Darwin (1809–1882) de matérialisme et d'athéisme et dénonçait l'idée que l'homme puisse descendre du singe. C'est avec empressement que Huxley avait alors accepté le principe d'une parenté commune avec les singes, précédant même sur ce point Darwin et Ernest Haeckel (1834–1919) et déstabilisant en cela ses détracteurs.

L'anatomiste suisse Edouard Claparède (1832–1871) va être l'un des premiers, en 1861, à clairement s'opposer à une anthropologie biblique: *Sans doute, cette vanité qu'on aime à déguiser sous le nom de sentiment de la dignité personnelle portera bien des gens à repousser d'emblée une théorie qui attribue à l'homme et au singe une origine commune. A cet argument de sentiment nous ne pouvons répondre que par cet autre de même valeur. Nous aimons encore mieux être un singe perfectionné qu'un Adam dégradé par la chute de la tradition biblique.*² Clémence Royer (1830–1902) s'inscrit dans cette voie dans sa préface à la première traduction en langue française de *L'origine des espèces* où elle reproche à Darwin son manque de hardiesse qui semble lui interdire d'aller au bout de son système, c'est-à-dire d'oser aborder l'origine probable de notre espèce et donc reconnaître l'ascendance animale de l'homme. Pour briser le tabou des origines, Royer modifie quelque peu la formulation de Claparède à laquelle elle se réfère et déclare: *c'est ici une affaire de sentiment, mais autant vaut être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré*³. Fond et forme ont incontestablement changé, accentuant l'impact matérialiste de l'expression. Ceux qui vont ensuite avoir recours à celle-ci le feront explicitement par refus du récit mosaïque.

C'est tout d'abord le cas avec Carl Vogt (1817–1895) qui, dans sa seizième *Leçon sur l'homme*, dénonce les lamentations sur l'anéantissement de toute foi, de toute moralité et de toute morale, conséquences liées au développement du Darwinisme⁴. Et Vogt de conclure sa série de leçons publiques (1862–1864) par ces mots: *il vaut mieux être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré*. A son tour, le professeur de médecine Paul Broca (1824–1880) dans une étude du transformisme met en exergue l'idée de progrès incarnée dans l'idée d'évolution de l'animalité à l'humanité: *Je trouve*

¹ Ch. Darwin, *La vie et la correspondance de Charles Darwin publiés par son fils M. Francis Darwin*, t. 2, C. Reinwald, Paris 1888.

² E. Claparède, *Darwin et sa théorie de la formation des espèces* in: *Revue germanique française et étrangère* 17, 1861, p. 259.

³ Ch. Darwin, *De l'origine des espèces par sélection naturelle ou des lois de progrès chez les êtres organisés*, trad. Cl.-A. Royer, Flammarion, Paris 1862, p. XXIII.

⁴ C. Vogt, *Leçons sur l'homme. Sa place dans la création et dans l'histoire de la terre*, Reinwald éditeur, Paris 1865, pp. 627–628.

plus de gloire à monter qu'à descendre, et si j'admettais l'intervention des impressions sentimentales dans les sciences, je dirais, comme M. Claparède, que j'aimerais mieux être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré.¹ Broca appelant, non sans malice, à l'accomplissement de la promesse du serpent tentateur de l'Eden (*Eritis sicut deus*).

Le 26 décembre 1908, Boule pose en une du *Matin*, le crâne de l'homme de la Chapelle-aux-Saints à la main, à côté d'un titre accrocheur: *N'est-il pas infiniment plus honorable de descendre d'un singe perfectionné que d'un ange déchu?* L'apostrophe est savamment provocatrice et s'inscrit dans la généalogie que nous venons de rappeler. Mais, indubitablement, Boule opère un glissement sémantique par rapport à la phrase originelle: l'homme actuel n'est plus confronté à une contradiction ontologique fondamentale dans sa nature (*singe perfectionné* ou *Adam dégradé*), mais placé dans une perspective évolutive non scientifique (*descendre* d'un singe perfectionné ou d'un ange déchu), c'est-à-dire au sein même du débat entre monogénisme et polygénisme, sur le terrain religieux.

Or, en 1908, cette formule est surprenante de la part d'un savant qui appartient au camp des sceptiques plus qu'à celui des matérialistes, et est presque anachronique car le contexte n'est plus le même. La préhistoire n'est plus un vecteur de lutte anti-religieuse, l'évolutionnisme darwinien n'est plus un enjeu philosophique public entre *spiritualistes* et *matérialistes* et les débats se sont apaisés². Ceux qui subsistent sont internes à l'Eglise catholique et n'atteignent que très rarement la place publique³. En s'attaquant au couple originel, le paléontologue fait évidemment réagir les abbés Bouyssonie⁴. Breuil lui-même s'enquiert d'explications et se déclare convaincu par celles de Boule: il ne pensait pas au péché originel mais voulait simplement, en reprenant une image ancienne, dire que *l'homme primitif était, tant physiquement que matériellement (civilisation) parlant, plus bas que tout ce que nous connaissons. Physiquement, intellectuellement, socialement parlant il y a eu progrès et non chute. Par conséquent l'idée d'un Adam beau comme Apollon, civilisé etc. est une création de l'imagination*⁵.

Conclusion

Boule nous décrit un homme de la Chapelle-aux-Saints marqué par un aspect brutal (un corps vigoureux et lourd qui a gardé l'empreinte ou le souvenir d'un état antérieur de grimpeur, des mâchoires robustes) conjugué à

¹ P. Broca, *Le transformisme* in: *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 2^e série, t. 5, 1870, p. 169.

² F. Defrance-Jublot, *Question laïque et légitimité scientifique en préhistoire. La revue L'Anthropologie (1890-1910)* in: *Vingtième siècle* 87, 2005, pp. 73-84.

³ R. De Bont, *Rome and Theistic Evolutionism: The Hidden Strategies behind the 'Dolodot Affair', 1920-1926* in: *Annals of Science* 62, 4/2006, pp. 457-478; A. Hurel, *La "Note sur quelques représentations historiques possibles du péché originel" du père P. Teilhard de Chardin (1922)* in: *Sciences humaines et religion*, colloque de la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme - E.H.E.S.S., 21-23 septembre 2005, Paris [actes à paraître].

⁴ Lettre de J. Bouyssonie à H. Breuil du 10 janvier 1909, BC-MNHN.

⁵ Lettre de H. Breuil à J. Bouyssonie du 11 janvier 1909, ADP-MNHN.

une absence probable de toutes traces de préoccupation d'ordre esthétique ou d'ordre moral et à la prédominance des fonctions purement végétatives ou bestiales¹. En quelques mots, le paléontologue fait ainsi basculer son argumentation d'une analyse strictement physique à des conclusions intellectuelles et sociales. Il rejoint en cela les premiers travaux consacrés à l'origine de l'homme par les évolutionnistes darwiniens, lesquels ont rapidement mêlé faits anatomiques et considérations morales et sociales². Darwin lui-même partageait avec d'autres l'idée que la différenciation de l'homme avec l'animal repose sur le sens moral, la conscience³. Quatrefages quant à lui mettait en avant trois phénomènes pour fonder cette distinction: un sentiment moral (le bien, le mal), la croyance en des êtres supérieurs pouvant influencer sur la destinée, le sentiment d'une prolongation de la vie après la mort⁴. Or, Boule va dénier à l'homme de la Chapelle-aux-Saints toute moralité et toute religiosité, préférant accentuer d'autant la proximité avec ses ancêtres simiens (*the apelike progenitors of man* de Darwin).

En cela, il se montre proche des conceptions dominantes de la communauté scientifique qui communit dans une philosophie générale et laïcisée de l'homme, compris comme une partie intégrante de la nature, soumis à ses lois inexorables, à ses classements zoologiques, et au déterminisme de ses cycles⁵. Effectivement, sa vision du Néandertalien puise à plusieurs sources, se situe au confluent de nombreuses influences, même si elle rompt sciemment avec certaines théories, et conforte la belle image de transition⁶ que tout le monde attend. Cette hétérogénéité intellectuelle et les défauts inhérents à toute étude d'un document fossile incomplet auraient dû avoir pour conséquence d'ouvrir la voie à la discussion, voire à la contestation du type néandertalien que définit Boule. Il n'en a rien été pendant de nombreuses années. On est en droit de s'en étonner. Cette constatation pose fondamentalement la question des conditions propices au changement de paradigme, problématique familière à l'histoire des sciences. En l'occurrence, il nous semble que plusieurs facteurs externes et internes ont conféré au travail de Boule sa force et son autorité. L'élément médiatique est sans conteste important. Même souvent excessive dans sa présentation bestiale et orientée d'un point de vue phylétique, la presse a figé pour longtemps l'image vulgarisée de l'homme de la Chapelle-aux-Saints et donc du Néandertalien. Ainsi, le 19 juillet 1931, Paul Léon (1874–1962), Directeur des Beaux-arts, inaugurant l'œuvre du sculpteur Paul Dardé

¹ M. Boule, *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *Annales de Paléontologie* 8, 1913, p. 17.

² J. Greene, *The death of Adam. Evolution and its impact on Western thought*, New American Library, New York 1961, pp. 305–332.

³ Ch. Darwin, *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, trad. E. Barbier, C. Reinwald, Paris 1891, p. 103.

⁴ A. de Quatrefages, *Unité de l'espèce humaine*, p. 16.

⁵ Cl. Blanckaert, *La science de l'homme entre humanité et inhumanité* in: Cl. Blanckaert (éd.), *Des sciences contre l'homme. Classer, hiérarchiser, exclure*, Autrement, Paris 1993, p. 18.

⁶ A. Leroi-Gourhan, *Le geste et la parole. 1. Technique et langage*, Albin Michel, Paris 1964, p. 25.

(1888–1963), *L'homme préhistorique*¹, dira *Les bras sont encore noués mais la main va s'affranchir. Délivrée de la préhension, la face va s'éclairer pour la pensée et le sourire. Le regard encore voilé va braver l'éclat du ciel.*² Sur un plan strictement scientifique, Boule a exploité plusieurs éléments: des restes fossiles uniques qui confèrent une matérialité à ce qui n'était autrefois que des hypothèses, une détermination archéologique fiable qu'apportent les Bouyssonie, une technique éprouvée au niveau méthodologique et analytique.

Le travail de Boule illustre la nature dynamique du processus scientifique. Il va permettre aux anthropologues de franchir une étape, de s'affranchir de la vision linéaire de l'évolution humaine propre au XIX^e siècle pour entrer dans une perspective toute de complexité. Pour autant, ne prêtons pas au paléontologue des conceptions révolutionnaires qui dépasseraient sa pensée. La difficulté qu'il manifesterait, quelques années plus tard, à conférer au *Sinanthrope* une totale humanité laisse à penser que le contexte de ses années de formation pesait encore sur lui et donne raison à André Leroi-Gourhan (1911–1986) lorsqu'il voyait dans la statue de Dardé *la somme des travaux erronés d'un siècle et demi de lutttes scientifiques*³.

Bibliographie

- Arambourg C., *Sur l'attitude, en station verticale, des Néandertaliens* in: *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de Paris* 240, 1955, pp. 804–806
- Binétruy M.-S., *De l'art roman à la préhistoire, des sociétés locales à l'Institut, itinéraires de Joseph Déchelette*, thèse de doctorat de l'université Paris 1, 1989
- Blancaert Cl., *La science de l'homme entre humanité et inhumanité* in: Blancaert Cl. (éd.), *Des sciences contre l'homme. Classer, hiérarchiser, exclure*, Autrement, Paris 1993, pp. 14–45
- Boné E., *Les sépultures néanderthaliennes* in: *Les origines humaines et les époques de l'intelligence*, Actes du colloque international organisé par la Fondation Singer-Polignac (juin 1977), Masson, Paris 1978, pp. 239–245
- Boule M., *Essai de paléontologie stratigraphique de l'homme* in: *Revue d'anthropologie*, 3^e série, t. 3, 1888, pp. 130–144
- Boule M., *Introduction* in: *Annales de Paléontologie* 1, 1906, pp. IX–XI
- Boule M., *L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze)* in: *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences* 140, 1908, pp. 1349–1352
- Boule M., *L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *L'Anthropologie* 20, 1909, pp. 257–271
- Boule M., *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *Annales de Paléontologie* 6, 1911, pp. 109–172

¹ La statue accuse des caractères néandertaloïdes affirmés, conformes à ceux décrits par Boule: corps encore voûté, forte musculature, genoux fléchis, gros orteil simien divergent.

² *Æsculape*, novembre 1931.

³ A. Leroi-Gourhan, *Le geste et la parole*, p. 27.

- Boule M., *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *Annales de Paléontologie* 7, 1912, pp. 105–192
- Boule M., *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *Annales de Paléontologie* 8, 1913, pp. 209–278
- Boule M., *Les hommes fossiles. Eléments de paléontologie humaine*, Masson, Paris 1923
- Bouyssonie A. & Bouyssonie J. & Bardon L., *Découverte d'un squelette humain moustérien à la bouffia de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze)* in: *L'Anthropologie* 19, 1908, pp. 513–518
- Bouyssonie A. & Bouyssonie J. & Bardon L., *Découverte d'un squelette humain moustérien à la bouffia de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze)* in: *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences* 140, 1908, pp. 1414–1415
- Breuil H., *L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *Revue de Fribourg*, janvier 1909 [tiré à part]
- Broca P., *Le transformisme* in: *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 2^e série, t. 5, 1870, pp. 168–242
- Claparède E., *Darwin et sa théorie de la formation des espèces* in: *Revue germanique française et étrangère* 17, 1861, pp. 232–263
- Collignon R., *Description des ossements fossiles humains trouvés dans le lehm de la vallée du Rhin à Bollwiller* in: *Revue d'anthropologie* 1880, pp. 395–413
- Darwin Ch., *De l'origine des espèces par sélection naturelle ou des lois de progrès chez les êtres organisés*, trad. Cl.-A. Royer, Flammarion, Paris 1862
- Darwin Ch., *La descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, trad. E. Barbier, C. Reinwald, Paris 1891
- Darwin Ch., *La vie et la correspondance de Charles Darwin publiés par son fils M. Francis Darwin*, t. 2, C. Reinwald, Paris 1888
- De Bont R., *Rome and Theistic Evolutionism: The Hidden Strategies behind the 'Dolodot Affair', 1920–1926* in: *Annals of Science* 62, 4/2006, pp. 457–478
- Defrance-Jublot F., *Question laïque et légitimité scientifique en préhistoire. La revue L'Anthropologie (1890–1910)* in: *Vingtième siècle* 87, 2005, pp. 73–84
- Delluc B. & G., *L'archéologue Otto Hauser à la lumière de quelques documents périgordins* in: *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord* 126, 1999, pp. 705–748
- Deniker J., *A propos d'un squelette néanderthaloïde du quaternaire* in: *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 5^e série, t. 9, 1908, pp. 736–738
- Fraipont C., *Le tibia dans la race de Néanderthal* in: *Revue d'anthropologie* 1888, pp. 145–158
- Gaudry A., *Les Ancêtres de nos animaux dans les temps géologiques*, J. B. Baillière et fils, Paris 1888
- Gaudry A., *Essai de paléontologie philosophique. I Multiplication des êtres, leur différenciation et leur accroissement pendant les temps géologi-*

- ques in: *Revue des deux mondes* 133, 15 février 1896, pp. 789–814
- Gaudry A., *Essai de paléontologie philosophique. II Progrès de l'activité, de la sensibilité, de l'intelligence* in: *Revue des deux mondes* 134, 1 mars 1896, pp. 174–204
- Gaudry A., *Lettre de M. Albert Gaudry* in: *Annales de Paléontologie* 1, 1906, pp. V–VII
- Greene J., *The death of Adam. Evolution and its impact on Western thought*, New American Library, New York 1961
- Guibert J., *Les origines, questions d'apologétique*, Letouzey et Ané, Paris 1896
- Hammond M., *The expulsion of the Neanderthals from human ancestry: Marcellin Boule and the social context of scientific research* in: *Social Studies of Science* 12, 1982, pp. 1–36
- Hauser O., *Découverte d'un squelette du type de Néandertal sous l'abri inférieur du Moustier* in: *L'Homme préhistorique* 7, 1909, pp. 1–9
- Heim J.-L., *La nouvelle reconstitution du crâne néandertalien de la Chapelle-aux-Saints méthode et résultats* in: *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 1, 1–2/1989, pp. 95–118
- Honoré F., *Le crâne du plus vieil ancêtre connu de l'humanité* in: *L'Illustration*, n° 3443, 1909, pp. 125–129
- Hurel A., *La création de l'Institut de Paléontologie Humaine par le Prince Albert I^{er} de Monaco, une étape vers l'institutionnalisation de la préhistoire* in: *Bulletin du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco*, n°41, 2001, pp. 49–62
- Hurel A., *La "Note sur quelques représentations historiques possibles du péché originel" du père P. Teilhard de Chardin (1922)* in: *Sciences humaines et religion*, colloque de la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme – E.H.E.S.S., 21–23 septembre 2005, Paris [actes à paraître]
- Hurel A., *L'enseignement de la préhistoire en France: plus d'un siècle en marge de l'Université* in: *Revue pour l'histoire du CNRS*, n°15, 2006 [à paraître]
- Huxley T., *De la place de l'homme dans la nature*, trad. E. Dailly, J. B. Baillière, Paris 1868
- Leroi-Gourhan A., *Le geste et la parole. 1. Technique et langage*, Albin Michel, Paris 1964
- Les Moustériens charentais*, Colloque international, Brive – La Chapelle-aux-Saints, 26–29 août 1990, Association pour la recherche archéologique en Limousin, Brive 1990
- Manouvrier L., *Etude de la rétroversion de la tête du tibia et l'attitude humaine à l'époque quaternaire* in: *Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2^e série, t. 4, 1883, pp. 219–264
- Martel E., *L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* in: *La Nature*, 10 avril 1909, pp. 302–304
- Mortillet de G., *Libre disposition des objets d'art et d'archéologie* in: *Indicateur de l'archéologue* 7, avril – mai 1873, p. 373
- Mortillet de G., *Le préhistorique. Antiquité de l'homme*, C. Reinwald, Paris

1885

- Moser S., *The visual language of archaeology: a case study of the Neanderthals* in: *Antiquity* 66, 1992, pp. 831–844
- Quatrefages de A., *Unité de l'espèce humaine. Histoire naturelle de l'homme*, J. Claye, Paris 1861
- Quatrefages de A. & Hamy E., *Crania ethnica. Les crânes des races humaines*, Librairie J. B. Baillères et fils, Paris 1882
- Richard N., *La revue L'Homme de Gabriel de Mortillet – Anthropologie et politique au début de la troisième République* in: *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* 1, 3–4/1989, pp. 231–256
- Royer C., *Les rites funéraires aux époques préhistoriques et leur origine* in: *Revue d'anthropologie* 1876, pp. 437–478
- Sommer M., *Mirror, mirror on the wall: Nanderthal as Image and 'Distortion' in Early 20th-Century French Science and Press* in: *Social studies of science* 36, 2/2006, pp. 207–240
- Strauss W. L. & Cave A. J. E. 1957, *Pathology and the posture of Neanderthal Man* in: *Quarterly Review of Biology* 32, 1957, pp. 348–361
- Tassy P., *Albert Gaudry et l'émergence de la paléontologie darwinienne au XIX^e siècle* in: *Annales de paléontologie* 92, 2006, pp. 41–70
- Trinkaus E. & Shipman P., *Les hommes de Neandertal*, Seuil, Paris 1996
- Van Reybrouck D., *Boule's error: on the social context of scientific knowledge* in: *Antiquity* 76, 1993, pp. 158–164
- Verneau R., *La race de Spy ou de Néanderthal* in: *Revue de l'Ecole d'anthropologie* 16, 1906, pp. 388–400
- Verneau R., *La race de Néanderthal et la race de Grimaldi: leur rôle dans l'humanité* in: *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland* 54, 1924, pp. 211–230
- Vogt C., *Leçons sur l'homme. Sa place dans la création et dans l'histoire de la terre*, Reinwald éditeur, Paris 1865